



## **Caroline CAYEUX vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022**

Chers collègues maire, Chers amis,

Au nom du Conseil d'administration de *Villes de France*, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année qui s'ouvre.

Comme vous tous, j'aurais tant aimé que l'on se retrouve lors d'une cérémonie des vœux en présentiel, une expression qui a désormais intégré notre vocabulaire quotidien, pour pouvoir échanger de vive voix. Ces rendez-vous sont toujours précieux, y compris dans nos villes, car ils sont l'occasion de retracer l'année écoulée et de présenter les projets à venir.

Mais la situation actuelle exige esprit de raisonnement et devoir de responsabilité. Une nouvelle fois, nous sommes contraints de débiter l'année en limitant nos interactions. C'est pourquoi je m'adresse à vous en vidéo.

Ce devoir de responsabilité, les maires et leurs équipes municipales l'expriment depuis le début de la crise sanitaire il y a maintenant près de deux ans. A chaque instant de la pandémie, nous avons répondu présents au service des français : pour distribuer les masques, pour accompagner les personnes les plus fragiles et les plus isolées, pour accueillir les enfants des professions prioritaires, pour soutenir les forces vives du pays, pour organiser la campagne de vaccination... Nos collectivités, avec leurs agents, avec l'aide des associations mais également du tissu économique, ont fait preuve d'agilité et d'innovation.

Nous continuerons de répondre présents tant que cela sera nécessaire. J'en veux pour preuve la relance de la campagne de vaccination en décembre dernier. Dès l'annonce de la nécessité d'une dose de rappel pour freiner la 5<sup>ème</sup> vague de la Covid-19, les centres de vaccination ont été réarmés dans les territoires pour réussir au plus vite cette étape décisive dans la sortie de cette épidémie.

Durant cette crise, *Villes de France* a porté la voix des maires des villes moyennes auprès du Gouvernement. Je veux, à cet instant, remercier Jean-François DEBAT, notre Président délégué, et l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, qui se sont fortement mobilisés tout au long de l'année.

Nous avons été entendus par le Gouvernement sur certains points. Je pense notamment à la mise en œuvre du couple Maire-Préfet, aux conditions de réouverture des lieux accueillant du public, aux conditions de réunions de nos exécutifs, aux protocoles mis en œuvre dans les écoles mais également au déploiement de la vaccination.

Il reste aussi des sujets d'échanges bien sûr. C'est le cas notamment du remboursement des frais engagés par nos collectivités pour déployer les centres de vaccination justement pour lesquels le compte n'y est pas. Sur ce point, comme sur l'ensemble du dialogue que nous avons avec les autorités de l'État, nous sommes aussi exigeants que force de propositions.

Chers amis,

Fort heureusement, l'année écoulée fut également celle du retour à une vie un peu plus normale, même si certains secteurs d'activité restent en très grande difficulté et que l'émergence du variant Omicron rebat une nouvelle fois les cartes. Nonobstant, les activités culturelles et sportives ont progressivement redémarré, les restaurants ont ré-ouvert, les associations ont repris du service.

Cette crise sanitaire a conduit de nombreux français à revoir leurs aspirations. Les différentes périodes de confinement mais aussi la montée en puissance du télétravail les ont conduits à privilégier un meilleur cadre de vie, plus naturel et plus apaisé. Une envie de villes moyenne a été observée comme nous l'atteste le baromètre 2021 des territoires sur l'attractivité des villes moyennes réalisé en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des territoires.

L'image de nos villes a évolué. Leur taille humaine est aujourd'hui un atout, pour se loger, pour se divertir, pour y travailler. Elles sont aussi perçues comme étant les plus aptes à s'adapter aux défis du changement climatique au moment où nous constatons collectivement les effets du réchauffement climatique.

Évidemment, certaines villes, de par leur proximité avec une métropole ou le littoral, bénéficient un peu plus de ce mouvement. Nous devons transformer l'essai de cette nouvelle attractivité. C'est la raison pour laquelle nous avons plaidé très tôt, avec Villes de France, pour que le plan de relance accompagne fortement cette mutation.

Cette nouvelle attractivité est aussi le fruit d'un travail mené par les élus avec l'aide du programme Action Cœur de Ville co-construit par le Gouvernement et notre association et qui bénéficie à 234 villes de taille intermédiaire. Ce sont 5 milliards d'euros mobilisés pour réhabiliter l'habitat en centre-ville, le développement économique, les mobilités, le patrimoine ou encore l'accès aux services publics. A mi-parcours, le constat est unanime : c'est une réussite car ce programme part des projets des territoires et permet de bénéficier de financements et d'ingénierie nationale.

Ce dispositif a permis à de nombreuses villes d'initier des projets structurants en faveur de l'attractivité de leurs territoires. C'est particulièrement le cas concernant le commerce de proximité. Les premiers résultats démontrent que les villes bénéficiaires du programme Action Cœur de Ville sont celles qui ont le mieux résisté à la crise en termes de fréquentation piétonne.

Lancé fin 2017, le programme devait s'achever en 2023. Mais la crise sanitaire est venue ralentir ce formidable élan et de nombreux projets restaient à accomplir. Nous avons demandé, avec *Villes de France*, dès le lendemain des élections municipales de 2020, la prolongation du programme jusqu'en 2026 soit la fin du nouveau mandat municipal.

Lors de notre Congrès annuel de Villes de France, qui s'est tenu en juillet dernier à Blois chez notre collègue Marc Gricourt, le Premier ministre Jean Castex a annoncé le prolongement d'Action Cœur de Ville jusqu'en 2026. Je veux, une nouvelle fois, l'en remercier tant il répond à une demande forte de notre association.

Cette annonce démontre l'importance prise par le programme au fil des années. Depuis quelques semaines, les négociations ont débuté avec le Gouvernement et les partenaires financiers que sont la Banque des territoires, Action Logement et l'ANAH dont je veux saluer leurs engagements dans la réussite du programme et les en remercier. Dès cette semaine, des rencontres sont prévues avec les élus pour entendre leurs points de vue concernant les orientations du programme et son avenir opérationnel. *Villes de France* y prendra naturellement toute sa part en étant force de propositions.

Enfin et j'en terminerai ainsi, il n'aura échappé à aucun d'entre vous que des échéances majeures pour notre pays interviendront en 2022. L'élection présidentielle sera l'occasion de porter au débat public les besoins de nos territoires qui ont démontré, durant cette crise, à la fois leur force et leur résistance, leur inventivité et leur résilience. Ils sont, plus que jamais, des acteurs incontournables de l'organisation territoriale de notre pays aux côtés d'un État accompagnateur, d'un État facilitateur. Dans cet état d'esprit, *Villes de France* participera à ce débat présidentiel en publiant prochainement une plate-forme programmatique à l'attention de tous les candidats. Nous y défendrons ainsi les spécificités des villes moyennes et de leurs intercommunalités qui regroupe près de la moitié de la population française à un moment où les collectivités territoriales, en particulier celles de taille moyenne, sont au cœur de l'action publique ; une action publique innovante et solidaire.

A l'aube de cette nouvelle année, chers collègues maire, chers amis, permettez-moi de vous souhaiter, à vous et vos proches, une belle et heureuse année 2022.